

Département
du Nord

Arrondissement de
DUNKERQUE

Canton de
WORMHOUT

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE TERDEGHEM

Commune de
TERDEGHEM

Nombre
de conseillers en
exercice
de présents
de votants

15
14
15

Du 23 mars 2022

N° 4 / 2022

Objet :

Désignation
des membres
de la
commission
des impôts

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Etaient présents : Virginie DELESTRE, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Marie-Josèphe SANTRAIN, Florence GIBault, Florence VERNIEST, Jean-Paul GIRAUDET, Dorothée MALESYS, François PATOU, Jean-François DEMON, Laurent CAILLIAU, Carole DELAETER, Frédéric EECKHOUT, Nicolas NUNS

Absents excusés : Ludovic SAMSOEN donne pouvoir à Virginie DELESTRÉ

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe SANTRAIN

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 7 membres (le maire ou l'adjoint délégué et 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Le conseil municipal décide pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

Désigne, par vote à bulletin secret, comme membres de la commission des impôts
de la Commune de TERDEGHEM :

-TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Virginie DELESTRÉ, Maire, membre de droit	Laurent CAILLAU
Jean-Paul GIRAUDET	Jean-François DEMON
Florence GIBAULT	Marie-Josèphe SANTRAIN
François PATOU	Brigitte VERHILLE
Dorothée MALESYS	Arnaud PARENT
Florence VERNIEST	Nicolas NUNS

-TITULAIRES extérieur au Conseil Municipal	SUPPLEANTS extérieur au Conseil Municipal
Paul ROELS	Sylvain JANAS
Jacques DEBOUDT	Jacques ROELS
Catherine GEORGES	Philippe CARPENTIER
Christian AMOUREUX	Philippe VANDAELE
Jean-Marie SAVAGE	Paul DESAEVER
Norbert CHARLEY	Christophe HENRY

Acte rendu
exécutoire
après dépôt en
Sous –
Préfecture de
DUNKERQUE
le 26/03/2022 et
publication le
26/03/2022.

Le Maire

V. DELESTRÉ



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Virginie DELESTRÉ

